



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

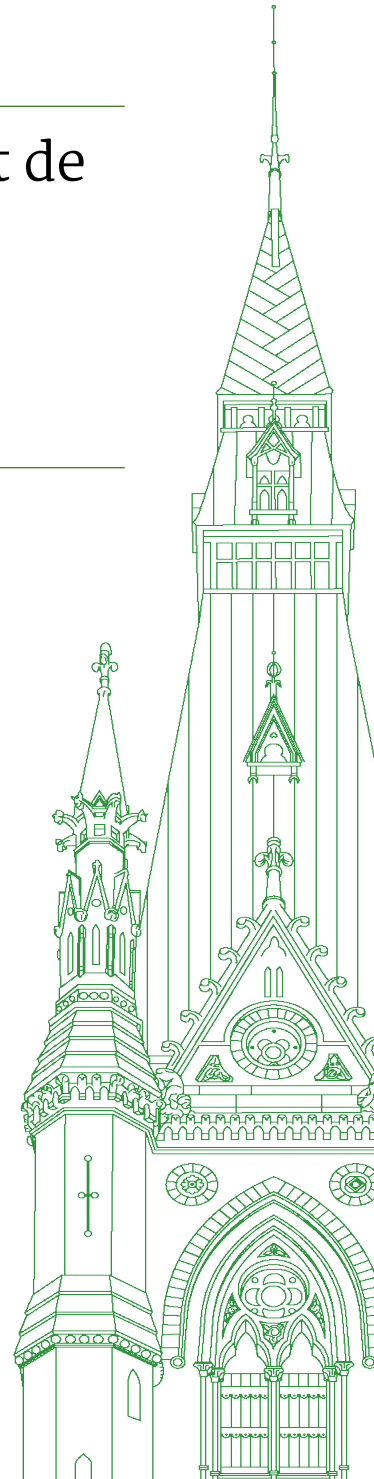
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le jeudi 31 mars 2022

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 31 mars 2022

• (1540)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la douzième réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je vais commencer par rappeler quelques règles.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la webdiffusion montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité. Veuillez noter que les captures d'écran et la prise de photos de l'écran ne sont pas autorisées.

[Traduction]

Je tiens à dire aux députés qui sont dans la salle que je ne peux pas vous surveiller, mais que ma fidèle greffière vous tiendra à l'œil pour s'assurer que vous respectez l'esprit des règles du Bureau de régie interne. Merci à tous.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier 2022, le Comité reprend son étude de la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire.

Avant de donner la parole à nos témoins, je dois vous poser quelques questions. La première concerne l'adoption du budget pour l'étude de la contribution de l'agriculture à l'environnement. Vous l'avez tous reçu par courriel. Il est question des coûts liés à nos réunions. Vous êtes d'accord?

On dirait qu'il n'y a pas de problème. Nous sommes donc d'accord.

Nous avons également eu un petit problème technique lors de notre dernière réunion avec l'allocation d'ouverture de Mme Justine Taylor, de CropLife Canada. Pour nous assurer de bien saisir ces remarques, je propose ce qui suit:

Que les notes d'allocation présentées par Justine Taylor, directrice, Intendance et durabilité de CropLife Canada, soient considérées lues et publiées en annexe aux témoignages du lundi 28 mars 2022.

Il ne s'agit que d'un détail administratif où la connexion a été coupée. Je ne pense pas que ce soit un problème, mais pouvez-vous me confirmer que vous êtes d'accord?

Un député: Oui.

Le président: Excellent. C'est donc adopté.

Enfin, j'aimerais vous rappeler que des recommandations devraient être soumises à notre analyste aujourd'hui pour leur inclusion dans la première ébauche de notre rapport sur la chaîne d'approvisionnement. Nous apprécierions votre collaboration dans ce contexte.

Je souhaite la bienvenue aux témoins de notre premier groupe.

Nous accueillons par vidéoconférence Karen Proud, présidente et directrice générale, ainsi que Clyde Graham, vice-président exécutif, de Fertilisants Canada. Ravi de vous revoir, monsieur Graham.

[Français]

Nous recevons aussi M. Benoit Pharand, président-directeur général de l'entreprise Réseau végétal Québec.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Pharand.

[Traduction]

Madame Proud, vous avez un peu plus de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, et je vais vous donner un peu de latitude. Je vous cède la parole.

[Français]

Mme Karen Proud (présidente et directrice générale, Fertilisants Canada): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de nous recevoir aujourd'hui.

Je m'appelle Karen Proud. Je suis la présidente-directrice générale de Fertilisants Canada. Je suis accompagnée de mon collègue Clyde Graham, le vice-président exécutif de l'organisation.

[Traduction]

Le Canada a un secteur agricole fort et diversifié, et c'est grâce aux engrais. Ils sont un moteur économique qui rapporte 23,6 milliards de dollars par année et qui emploie plus de 76 000 travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous exportons dans plus de 75 pays, contribuant ainsi aux industries agricoles du monde entier.

Nous aidons à nourrir le monde. En l'absence d'engrais, la production alimentaire mondiale serait réduite de moitié.

• (1545)

[Français]

L'industrie des fertilisants au Canada est très dynamique, mais elle dépend de l'accès à une chaîne d'approvisionnement sûre, sécuritaire et fiable, capable d'apporter nos produits aux clients du pays et du monde entier.

Deux engrais de base sont produits au Canada, surtout dans l'Ouest, soit la potasse et l'azote. Notre potasse est exportée à 95 %, généralement à partir des ports de la Colombie-Britannique. Plus de 40 % des engrais à base d'azote fabriqués au pays sont vendus aux États-Unis. Le phosphore n'est pas fabriqué au Canada. Il est plutôt importé des États-Unis ou d'autres pays, comme le Maroc. Vu les quantités énormes déplacées et les risques liés à ces produits, l'industrie compte beaucoup sur le transport ferroviaire. Les fertilisants font partie des marchandises les plus transportées par train au Canada.

[Traduction]

Pour l'industrie canadienne, les deux dernières années ont été caractérisées par de fréquentes perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Il a fallu composer avec la pandémie de COVID-19, des phénomènes météorologiques extrêmes, des blocus et des arrêts de travail.

Fertilisants Canada et ses membres sont très préoccupés par ces perturbations et leurs répercussions sur notre réputation internationale de partenaire commercial fiable et sur les agriculteurs canadiens.

[Français]

Au printemps dernier, une période critique de l'année, plusieurs événements ont nui à notre industrie, à commencer par l'arrêt de travail au Canadien Pacifique.

Pour les agriculteurs, le facteur temps est extrêmement important quand il s'agit d'acheter et d'épandre des fertilisants. Le fait d'épandre les fertilisants au bon moment au printemps et à l'automne influera grandement sur les récoltes. Tout retard ou toute rupture de la chaîne d'approvisionnement peut empêcher les agriculteurs de recevoir les nutriments essentiels dont leur sol a besoin pour produire les aliments qui nourriront le pays et la planète.

Les agriculteurs ont déjà beaucoup d'autres soucis pendant ces saisons, en raison de la météo souvent imprévisible et des défis liés à la logistique. Ajouter à ces difficultés une pénurie de fertilisants aura sans nul doute des conséquences et des coûts importants à long terme, en plus de mettre en péril notre production alimentaire destinée au pays et à l'étranger.

[Traduction]

Bien que l'arrêt de travail de CP Rail n'ait duré que deux jours, nos sociétés membres en ont ressenti les effets pendant plusieurs jours avant et après, et elles n'étaient qu'à quelques jours près de réduire la production dans leurs usines et leurs mines quand la grève a été déclarée terminée. L'impact d'un arrêt de travail se fait sentir longtemps après sa résolution, et il faut du temps pour que le transport ferroviaire revienne à la normale. Les expéditeurs sont donc pris avec d'importants arriérés.

Il s'agit du troisième arrêt de travail depuis 2019. Nos sociétés membres fonctionnent sur un marché mondial et elles ont besoin d'un système de transport qui ne se fait pas interrompre tous les deux ans. Nous savons que plusieurs conventions collectives doivent expirer en 2022, et nous ne pouvons pas nous permettre que leur expiration se traduise par de nouvelles grèves. Le gouvernement fédéral doit adopter une approche à long terme pour régler les problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement afin que le Canada puisse demeurer un partenaire commercial fiable.

[Français]

Avant cet arrêt de travail, le marché mondial des fertilisants connaissait déjà des tensions dues à une hausse de la demande et à une offre affaiblie. La guerre en Ukraine et les sanctions concernant les produits russes sont venues aggraver le tout.

Fertilisants Canada appuie les mesures du gouvernement canadien et s'inquiète de l'invasion en Ukraine et de ses conséquences sur le peuple ukrainien. La situation a des répercussions négatives sur l'économie mondiale, et le secteur des fertilisants ne fait pas exception. Les provinces de l'est du Canada, qui dépendent grandement des fertilisants importés de la Russie, sont particulièrement touchées, puisque c'est la saison des semis.

● (1550)

[Traduction]

L'est du Canada reçoit de 660 000 à 680 000 tonnes d'engrais azoté en provenance de la Russie chaque année, ce qui représente entre 85 et 90 % de l'engrais azoté total utilisé dans la région. Selon nos membres, lorsque les sanctions et les tarifs ont été annoncés, entre 30 et 40 % des expéditions d'engrais vers l'est du Canada étaient en route ou en attente. Ils ont travaillé avec diligence depuis pour s'assurer de disposer de ces produits, dont 70 % sont maintenant en place.

L'industrie des engrais est résolue à fournir aux agriculteurs du Canada et du monde entier les nutriments dont ils ont besoin pour cultiver leurs denrées alimentaires. Il nous faut cependant l'aide du gouvernement pour élaborer des approches durables et un cadre réglementaire qui permettraient à nos sociétés membres de demeurer concurrentielles à l'échelle mondiale, d'attirer des investissements au Canada et de continuer à employer une main-d'œuvre canadienne hautement qualifiée.

Merci, monsieur le président. Je vais m'arrêter ici.

Je m'excuse auprès de vos collègues francophones. C'est mon premier témoignage en français, et j'espère que ma prononciation n'était pas trop désastreuse.

Le président: Non. Je pense que vous vous en êtes admirablement bien tirée.

Comme vous êtes prêts à répondre à nos questions, messieurs Graham et Pharand, nous allons nous y mettre sans plus tarder.

Chers collègues, nous aurons deux tours et peut-être même un troisième, même s'il faudra y couper court.

Je vais commencer par le Parti conservateur. Je suppose que c'est M. Barlow qui va intervenir, mais je ne suis pas dans la salle pour voir s'il est là.

Vous avez six minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Je vais laisser mon collègue, M. Lehoux, prendre les devants.

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Je vous remercie.

Bonjour, madame Proud. Je vous félicite pour la qualité de votre français. Permettez-moi de poser mes questions en français.

Pensez-vous qu'il est important de surveiller les cargaisons en provenance de la Russie et du Bélarus?

Vous avez dit que de 25 % à 30 % des cargaisons n'étaient pas livrées.

Que pensez-vous de cette situation?

Mme Karen Proud: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Depuis l'entrée en vigueur des sanctions et du fait qu'elles empêchaient de garantir l'approvisionnement au Canada, nos membres ont fait des pieds et des mains pour s'approvisionner afin que les agriculteurs ne manquent de rien. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, les agriculteurs canadiens doivent absolument avoir accès aux engrais dont ils ont besoin en ce moment particulièrement crucial, et nos provinces de l'Est ont nettement été les plus touchées par la guerre en Ukraine.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement pour le renseigner sur l'approvisionnement et sur nos préoccupations à cet égard. Comme je l'ai dit, nos membres travaillent très fort pour s'approvisionner, et une partie des marchandises a pu entrer au pays. Ce produit russe a pu être importé, mais certains de nos membres ont dû chercher d'autres sources d'approvisionnement, tant au pays qu'à l'étranger.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, madame Proud.

Dans le même ordre d'idées, quel effet le fameux tarif de 35 % pourrait-il avoir sur ces 25 % à 30 % de fertilisants qu'il reste à importer pour l'Est du Canada?

Des représentants de l'entreprise Sollio agriculture m'ont dit que les coûts additionnels s'élevaient à plus de 50 millions de dollars.

Cela s'ajoute aux coûts actuels des engrais, qui sont déjà beaucoup plus importants que l'an dernier. On parle encore une fois de coûts additionnels de 51 millions de dollars, que les producteurs et les distributeurs devront assumer.

Le gouvernement du Canada pourrait-il aider les agriculteurs à supporter ces coûts?

Quelle solution envisageriez-vous?

• (1555)

[Traduction]

Mme Karen Proud: Nous avons discuté de très près avec le gouvernement fédéral des diverses sanctions et des tarifs, et nous l'avons exhorté à ce que, peu importe ce qu'il décide de faire, qu'il le fasse de façon juste et transparente et qu'il veille à ce que les règles du jeu soient les mêmes pour tous, non seulement pour nos membres, mais aussi pour les agriculteurs. Nous avons l'intention de poursuivre ces discussions avec le gouvernement fédéral.

Il est manifeste qu'un tarif de 35 % aura une incidence sur le prix final des engrais. Nous savons aussi qu'à compter du début de la guerre en Ukraine, ces prix ont sérieusement augmenté partout à cause de la grande importance de l'industrie russe des engrais, une industrie qui est aujourd'hui pour ainsi dire exclue du marché mondial. Comme je l'ai dit, nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement. Nous sommes d'avis qu'il devrait examiner ce qu'il peut faire pour s'assurer que les coûts sont gérés et que l'approche suivie est équitable pour tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, madame Proud.

Chez Fertilisants Canada, avez-vous un plan à long terme en ce qui concerne l'approvisionnement en engrais pour les agriculteurs, en particulier pour ceux de l'Est du Canada?

[Traduction]

Mme Karen Proud: Nos membres examinent leurs plans et prévoient la production en fonction d'une vision à long terme des besoins et des engrais canadiens. Nous ne pouvons tout simplement pas adapter nos plans et nos installations du jour au lendemain pour répondre à une demande ponctuelle ou composer avec les fluctuations du marché. De toute évidence, la guerre en Ukraine a d'énormes répercussions, et nous ne savons toujours pas quels en seront les effets à long terme. Ce que nous savons, c'est que nos membres se sont engagés à accroître l'offre dans la mesure du possible afin que le Canada puisse répondre à une partie de la demande internationale et que les pays puissent compter sur nous.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie.

Dans ce cas, lorsqu'il y aura un plan plus exhaustif, pourrez-vous en faire part au Comité?

Mon autre question portera directement sur ce que vous avez mentionné.

Quelles recommandations pourriez-vous faire au gouvernement pour améliorer toute la question du transport, autant de l'Ouest vers l'Est que de l'Est vers l'Ouest?

[Traduction]

Mme Karen Proud: C'est une question très importante.

Comme je l'ai mentionné, 75 % de tous les engrais sont transportés par chemin de fer. Chaque fois qu'il y a une perturbation, nous demandons au gouvernement d'agir sans plus tarder. Bien qu'elle n'ait duré que deux jours, la dernière a eu un impact important.

Nous avons demandé au gouvernement d'élaborer une approche à long terme. Il y a eu des discussions pour déterminer si le transport ferroviaire doit être désigné comme un service essentiel. C'est certainement une option à envisager, mais je ne sais pas si elle fera le bonheur de tout le monde.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, madame Proud.

[Traduction]

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Madame Proud, votre français est superbe. Continuez votre bon travail.

[Traduction]

J'aimerais rebrousser chemin à avant le 24 février. Il est évident que la guerre en Ukraine a causé des pénuries, on le sait, mais la disponibilité des engrais était déjà plutôt limitée avant qu'elle ne commence, et les prix n'ont pas manqué de le refléter.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui se passait sur le marché avant... Je sais que vous avez parlé de la grève ferroviaire du Canadien Pacifique et de l'Ukraine, mais même en décembre et en janvier, nous avons vu les prix augmenter.

Que disaient vos membres en général au sujet de la disponibilité des engrais?

Mme Karen Proud: Je vais demander à mon collègue, M. Graham, d'intervenir à ma place. Il en sait plus que moi sur l'offre et la demande et leur historique. Il saura mettre les choses en contexte, et je pense que c'est important.

M. Clyde Graham (vice-président exécutif, Fertilisants Canada): Merci, madame Proud.

Les marchés mondiaux des engrais dépendent de l'offre et de la demande. La demande vient des producteurs du monde entier qui achètent les produits.

Essentiellement, le marché se caractérise depuis un certain temps par une diminution des stocks mondiaux de céréales et d'oléagineux. Cette pénurie envoie un signal important aux producteurs du monde entier pour qu'ils produisent davantage. Or, pour produire plus de denrées, il faut utiliser plus d'engrais. La demande de produits fertilisants a donc bondi à l'échelle mondiale.

Comme Mme Proud l'a mentionné, au cours de la dernière année, une série d'événements mondiaux sont venus perturber l'approvisionnement. Il y a eu des phénomènes météorologiques aux États-Unis. La Nouvelle-Orléans et la Floride sont toutes deux d'importantes régions de fabrication d'engrais. Une de nos usines d'azote de l'Ouest canadien a dû fermer ses portes pour des motifs techniques. La Chine a fortement réduit ses exportations d'engrais afin de répondre à sa propre demande intérieure.

Même avant l'invasion, le gouvernement russe avait limité les exportations d'engrais. De plus, le coût élevé du gaz naturel en Europe s'est révélé prohibitif pour un de nos grands fabricants au Royaume-Uni, qui a donc dû cesser sa production.

Tous ces événements se sont conjugués au cours des deux dernières années pour créer un marché très serré pour les engrais, même avant la donne actuelle.

• (1600)

M. Francis Drouin: Je sais que vous avez parlé de la complexité du problème, puisque certains ont pu s'approvisionner de produits russes, alors que d'autres ont dû chercher ailleurs, quitte à payer un prix plus élevé pour l'engrais qu'ils importaient.

Que recommandez-vous au gouvernement de faire, sachant que certains de vos membres passent par la Russie et seraient touchés par ce tarif de 35 %? Il y a ensuite ceux qui s'approvisionnent auprès d'une source différente, mais à un prix plus élevé. Avez-vous proposé une solution?

Mme Karen Proud: Je ne dirais pas que nous avons proposé une solution précise au gouvernement. Il est difficile pour nous, comme association industrielle, de représenter les intérêts de tous nos membres. Je pense que ce que nous voulons vraiment, c'est que

le gouvernement adopte une approche qui veille à ce que les règles du jeu soient équitables, non seulement pour nos membres, mais aussi pour les agriculteurs qui, dans certains cas, pourraient être désavantagés selon l'endroit où ils se procurent leurs engrais. Le gouvernement semble prêt à étudier la question. Nous n'avons rien de précis à proposer, mais je pense que nous devons nous entretenir avec les personnes touchées pour voir quelle serait la meilleure solution.

M. Francis Drouin: Merci.

À moyen terme, je sais que vos usines ne peuvent pas nécessairement commencer à produire du jour au lendemain, mais parmi vos membres et vous, parlez-vous des moyens d'accroître la production afin que nous ne nous retrouvions pas l'an prochain avec une pénurie d'engrais?

Mme Karen Proud: En ce qui concerne la production de potasse, l'un de nos membres a déjà déclaré publiquement qu'il allait augmenter sa production en 2022-2023. Comme je l'ai dit, on ne peut pas simplement appuyer sur un bouton. Il faut préparer les mines, employer des gens et obtenir les... [*difficultés techniques*]... nécessaires pour pouvoir fonctionner 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Sans investissements supplémentaires dans les installations, nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre pour accroître notre production au Canada. Que ces entreprises sentent ou non le besoin d'investir au Canada ou ailleurs pour accroître l'approvisionnement parce qu'elles estiment que les divers pays chercheront des sources plus fiables à l'avenir, c'est une décision commerciale à beaucoup plus long terme.

Le président: Merci, monsieur Drouin et madame Proud.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui et de faire l'effort de parler en français.

Je vais m'adresser à M. Pharand, que nous n'avons pas encore eu la chance d'entendre.

Monsieur Pharand, pouvez-vous nous parler, en une minute, de la réalité avec laquelle votre organisation doit composer?

• (1605)

[Traduction]

Mme Karen Proud: Je suis désolée, mais je ne suis pas sûre d'avoir entièrement répondu à la question.

[Français]

M. Yves Perron: Ma question s'adressait à M. Pharand, mais je constate qu'il n'est pas en ligne. Je lui poserai ma question plus tard.

Madame Proud, vous dites que vous n'avez pas encore proposé de solutions au gouvernement. Que pourrions-nous faire concrètement pour venir en aide à l'industrie de façon ponctuelle?

M. Drouin a fait remarquer que les problèmes avaient commencé avant le conflit en Ukraine. C'est donc une année difficile pour vous et nous devons vous venir en aide.

Un soutien financier temporaire pourrait-il vous aider?

[Traduction]

Mme Karen Proud: Je pense que la question est beaucoup trop complexe pour que l'on sache comment l'aborder. Une fois de plus, je vais demander à mon collègue, qui a eu des conversations avec le gouvernement, quelles sont les options que nous pourrions envisager. Je ne pense pas que nous en soyons rendus à formuler des recommandations, mais je sais qu'on a discuté de diverses options. Je vais donc demander à Clyde Graham de vous parler des conversations que nous avons eues.

M. Clyde Graham: Bien sûr.

Tout d'abord, je pense que la difficulté pour nos membres concerne en fait le 24 février et les sanctions, en particulier la sanction de 35 % qui a été imposée le 3 mars. Avant cela, le marché fonctionnait et nous n'étions pas confrontés à des difficultés, mais lorsque la guerre a commencé et que les sanctions ont émergé, les sociétés qui importaient de la Russie se trouvaient toutes à différentes étapes et avaient des positions différentes sur le marché. C'est trop complexe pour qu'il y ait une solution universelle, et je pense que les fonctionnaires à qui nous avons parlé le comprennent. L'un des principes clés qui serait important, c'est que toute indemnisation soit entièrement versée aux agriculteurs qui ont été touchés par les sanctions et les coûts, mais en même temps, à certaines de nos entreprises agroalimentaires, à nos importateurs d'engrais, qui ont essayé des pertes très importantes en tentant de respecter et d'appuyer les sanctions et la position du gouvernement à l'égard de la Russie.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie, monsieur Graham.

Monsieur Pharand, on me dit que vous êtes parmi nous.

Avez-vous des commentaires à faire sur cette question?

M. Benoit Pharand (président-directeur général, Réseau Végétal Québec): Je suis désolé de ne pas avoir répondu à la question qui m'a été posée plus tôt. Je n'avais pas compris la question et je ne savais pas que je pouvais prendre la parole.

Je représente l'industrie des fertilisants, de la phytoprotection et des semences. En discutant avec les membres du Réseau, j'ai pu constater que deux éléments étaient un peu plus problématiques. Le premier concerne la difficulté de s'approvisionner au début de la saison et le deuxième concerne la tarification.

Je pense qu'il faut apporter une nuance concernant la tarification, principalement pour l'Est du Canada. La majorité des produits, pour ne pas dire la totalité des produits, avaient été commandés avant le 3 mars. Ces produits n'étaient pas en transit, mais ils avaient été commandés.

Malheureusement, les producteurs canadiens ou les producteurs d'une partie du Canada seront pénalisés par la tarification. Les producteurs s'approvisionnent principalement par bateau pour les produits azotés. D'une part, nous ne savons pas si nous serons en mesure d'obtenir les produits à temps pour le début de la saison et, d'autre part, il y a le prix de la tarification et le moment où la commande a été faite.

M. Yves Perron: Si je comprends bien vos propos, l'État pourrait vous aider en vous accordant une compensation pour ce qui avait été commandé avant la date d'entrée en vigueur des sanctions.

Est-ce exact?

• (1610)

M. Benoit Pharand: Une compensation serait utile, mais on pourrait aussi peut-être faire une exception afin de permettre le transit de ces produits, ce qui nous permettrait de nous approvisionner. Ensuite, il y aurait lieu d'envisager de faire une exception pour les produits qui avaient été commandés, mais qui n'étaient pas encore en transit. Cela pourrait être une avenue à considérer. Je pense aussi qu'il y aurait une possibilité de compensation.

Avant la guerre en Ukraine, les prix étaient déjà nettement à la hausse. La guerre cause une augmentation des prix, et le tarif de 35 % est tout de même énorme.

M. Yves Perron: Si vous aviez une autre recommandation à faire au Comité, quelle serait-elle?

M. Benoit Pharand: Je reviens toujours aux deux mêmes points. Premièrement, il faut s'assurer d'obtenir le produit à temps pour le début de la saison. Deuxièmement, il faut travailler de concert avec le gouvernement pour trouver une manière d'annuler ces tarifs qui ont pour effet d'augmenter les coûts de production.

Ma recommandation comporte deux volets. Le plus important pour tout le monde, surtout pour les producteurs de l'Est du Canada, c'est d'obtenir le produit. Ensuite, la question de la tarification sera très importante cette année.

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie, messieurs Pharand et Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Graham, j'aimerais revenir sur les propos que vous avez échangés avec M. Drouin, parce qu'il a posé une question au sujet de l'augmentation du prix des engrais qui s'est produite avant l'invasion, et vous avez dit que c'était attribuable à une production réduite, ce qui a fait comprendre aux producteurs primaires qu'ils devaient planter davantage et, bien sûr, qu'ils allaient devoir utiliser plus d'engrais pour le faire. Non seulement la guerre en Ukraine a-t-elle entraîné une interruption de la distribution des engrais, notamment des engrais russes, mais encore, la Russie et l'Ukraine représentent ensemble 30 % de l'approvisionnement mondial en blé.

Selon un article paru aujourd'hui dans le Globe and Mail, la récolte de cette année au Canada pourrait être la plus importante depuis la Deuxième Guerre mondiale. Mis à part ce qui se passe avec le prix des engrais russes, il y a le fait qu'il y aura une demande pour une augmentation massive de la production, surtout au Canada, pour combler cette lacune. Pouvez-vous nous donner une idée des répercussions que cela aura sur le prix des engrais?

M. Clyde Graham: Chaque année, la plantation dans le monde revêt une importance cruciale, et je pense que nous commençons à le comprendre. Ce n'est pas seulement une année, c'est chaque année. Mais je comprends ce que vous dites au sujet de la situation actuelle.

J'aimerais apporter une précision. Ce que je disais, c'est que le signal envoyé aux producteurs du monde entier provenait du fait que les stocks mondiaux de céréales et d'oléagineux étaient faibles, ce qui signifiait des prix élevés. Les agriculteurs utilisent des engrais pour répondre à la demande de cultures, du riz au maïs en passant par le blé et l'orge. La perte d'importantes exportations de la Russie et de l'Ukraine vers le marché mondial aura tendance à exercer une pression sur les prix de ces céréales et oléagineux. Il va de soi que les agriculteurs chercheront à maximiser leur production pour tenter de profiter de ces prix élevés et de la nécessité de ces cultures.

Au Canada, beaucoup de décisions concernant la plantation de cette année ont déjà été prises. Les agriculteurs ont leurs semences. La plupart d'entre eux, heureusement, ont leurs engrais, surtout dans l'Ouest, mais ils ne pourront malgré tout pas faire grand-chose pour accroître leur production cette année au Canada, pas plus que dans de nombreuses autres régions du monde.

M. Alistair MacGregor: Madame Proud, nous avons des renseignements du gouvernement fédéral qui montrent que la Russie représente 16 % de nos importations totales d'engrais. Si vous regardez les deux autres grandes sources, les États-Unis et les Pays-Bas... Je comprends que l'augmentation de notre propre production nationale n'est pas pour tout de suite, mais en attendant, si nous souhaitons accroître l'approvisionnement canadien, employer plus de gens et donner un sérieux coup de pouce à notre économie locale, comment nos coûts de production au Canada se comparent-ils à ceux des États-Unis et des Pays-Bas?

• (1615)

Mme Karen Proud: C'est une très bonne question, à laquelle je n'ai pas de réponse particulièrement éclairée.

Je ne sais pas, monsieur Graham, si vous êtes au courant d'une comparaison de nos coûts de production avec ceux des États-Unis et des Pays-Bas.

M. Clyde Graham: Je ne suis pas sûr que les Pays-Bas soient un grand exportateur d'engrais. Nous en obtenons probablement davantage du Moyen-Orient et de pays comme le Maroc, parmi d'autres.

Nous pourrions essayer de vous faire parvenir une comparaison des coûts. Un facteur qui a freiné l'investissement selon moi, particulièrement dans les engrais azotés au Canada, c'est le coût du carbone, la tarification du carbone et ses perspectives d'avenir, car quand on songe à investir, c'est pour des décennies de vie d'une usine d'engrais azotés. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas construit de nouvelles usines au Canada depuis des décennies.

M. Alistair MacGregor: Je suis désolé de vous interrompre. J'aimerais poser une autre question.

La Russie a annexé la Crimée en 2014. Il y a une guerre latente dans la région du Donbass, en Ukraine, depuis des années. Bien sûr, les rumeurs qui ont mené au conflit actuel ont circulé pendant des mois. Est-ce que certains de vos membres s'attendaient à ce que cela se produise? Je pense que tout laissait augurer qu'un conflit allait éclater.

Pour faire suite à une question précédente, comment pouvons-nous élaborer une stratégie à long terme sachant que le conflit dans cette région et les sanctions contre la Russie demeureront probablement en vigueur pendant un bon bout de temps?

Mme Karen Proud: Je pense que nous devons absolument être une source fiable d'engrais au Canada. Je dirais que nos membres — tout comme la plupart des gens dans le monde — n'avaient pas prévu le genre de guerre que nous avons vu avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. S'ils ont conclu des contrats avec des fournisseurs russes, ils l'ont fait plusieurs mois avant que le conflit ne survienne. Ils n'ont pas pu prévoir ce genre de dénouement à ce moment-là, et une fois que l'invasion s'est produite, il n'y avait plus assez de temps pour faire d'autres plans ou changer de cap.

Je pense que la principale inquiétude de nos membres et des gens et divers pays du monde, c'est de savoir d'où viendra l'approvisionnement. Qui peut offrir un approvisionnement fiable? Moi je prétends que le Canada le peut. Nous avons simplement besoin d'investissements chez nous.

Le président: Merci, madame Proud.

Merci, monsieur MacGregor.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions. Monsieur Barlow, vous avez cinq minutes.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

La situation en Ukraine et en Russie soulève beaucoup de questions. J'aimerais avoir un peu plus de précisions sur notre position à cet égard.

Madame Proud, le gouvernement vous a-t-il donné plus de précisions sur l'application des tarifs et, plus précisément, sur les engrais qui ont été payés à l'avance et qui ont été expédiés avant le 2 mars?

Mme Karen Proud: Nous continuons à demander des éclaircissements au gouvernement. Il paraît que nos membres peuvent suivre une certaine démarche pour faire entrer des cargaisons russes dans le pays. Les sanctions visent les navires qui accostent au pays. Nous ne savons pas exactement en quoi consiste cette démarche et comment présenter une demande. Je crois qu'on a produit des documents d'orientation, mais nous attendons toujours de les voir.

Bien que le gouvernement ait été utile en partie, il nous faut encore bien des précisions, surtout si nous avons des besoins à long terme. Il ne s'agit pas d'un navire par-ci, par-là. Nous attendons cette information.

M. John Barlow: Dans la même veine, est-ce que les engrais qui sont en transit de la Russie et du Bélarus seront autorisés à être déchargés au Canada ou devront-ils être transportés à un navire d'un pavillon différent? Le savez-vous?

Mme Karen Proud: Une partie de cet engrais est arrivée au Canada et a été déchargée. C'était le moment où les produits étaient en transit par rapport à ce qui...

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur le président, il y a un problème.

• (1620)

[Traduction]

Mme Karen Proud: ... peut avoir été acheté...

Un député: J'invoque le Règlement.

Le président: Madame Proud, nous recevons beaucoup de bruits parasites de votre micro.

Je vais suspendre la séance un instant, le temps de voir si nous pouvons régler le problème.

Monsieur Barlow, j'ai arrêté le chronomètre.

Madame la greffière, je m'en remets à vous également. Si nous ne pouvons pas régler le problème, nous allons devoir céder la parole à M. Graham pour qu'il termine.

• (1620) _____ (Pause) _____

• (1620)

Le président: Monsieur Barlow, nous allons poursuivre. Vous avez deux minutes.

Veuillez reprendre là où vous vous êtes arrêté.

M. John Barlow: Merci.

Veuillez répondre rapidement, car j'ai d'autres questions.

Madame Proud, les navires qui sont en route avec des engrais de la Russie et du Bélarus seront autorisés à décharger dans les ports canadiens. Vous disiez que certains l'avaient déjà fait.

Mme Karen Proud: Les navires qui étaient en route avant les sanctions...

Le président: Je suis désolé, madame Proud. Nous avons des problèmes.

Monsieur Barlow, vous devrez adresser vos questions à M. Graham.

Je m'excuse, madame Proud.

Je vous laisse continuer.

M. John Barlow: Monsieur Graham, je crois comprendre que d'autres pays, comme les États-Unis et le Brésil, vont exempter les importations d'engrais des droits de douane. Mme Proud et vous avez parlé d'uniformiser les règles du jeu au Canada pour nos producteurs.

Quelles seraient les conséquences d'un terrain de jeu égal et de notre compétitivité internationale si nous imposions ou non les tarifs à d'autres pays?

M. Clyde Graham: S'il y avait un tarif de 35 % qui s'appliquait aux engrais russes, avec toutes les importations venant au Canada, les agriculteurs paieraient... ou si la chaîne d'approvisionnement, qu'elle soit affectée d'une façon ou d'une autre... Cela signifierait un prix 35 % plus élevé au Canada que dans d'autres régions. Néanmoins, ça dépendrait de...

M. John Barlow: Merci.

J'ai une dernière question.

Je crois comprendre qu'Affaires mondiales Canada a préparé un document d'orientation pour répondre à certaines de ces questions et vous donner des précisions. Les États-Unis ont déjà publié ce genre de document. Êtes-vous au courant du document d'Affaires mondiales Canada?

M. Clyde Graham: Je ne l'ai pas vu personnellement. J'ignore si d'autres membres du personnel en ont pris connaissance.

M. John Barlow: Madame Proud, pouvez-vous hocher la tête dans un sens ou dans l'autre pour nous répondre par oui ou par non? Non.

Sachant cela, monsieur le président, puisque mon temps est écoulé, j'aimerais déposer une motion:

Que le Comité demande à Affaires mondiales Canada que tout document d'orientation concernant l'application de sanctions aux intrants d'engrais importés au Canada soit déposé auprès du Comité et publié sur son site Web.

Je peux envoyer un courriel au Comité avec le libellé, mais en attendant, je peux vous le relire, si vous le souhaitez.

Le président: Je pense que c'était relativement clair. Je suis en Nouvelle-Écosse et je n'ai pas eu de mal à comprendre, mais je vais demander à la salle et à la greffière de me dire si nos députés ont besoin d'en discuter.

Si j'ai bien compris, madame la greffière — et n'hésitez pas à intervenir si je me trompe sur le plan de la procédure —, c'est une question que nous devons régler. Je préférerais que nous puissions poser toutes nos questions. Vous pouvez peut-être vous occuper de diffuser la motion, si M. Barlow le veut bien, pour que nous puissions avancer.

Je vois la main de M. Turnbull.

• (1625)

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je me demande si nous pourrions faire circuler la motion. Je préfère la voir par écrit dans les deux langues officielles. Je préfère toujours lire ce genre de document pour pouvoir l'appuyer en toute connaissance de cause.

Merci. Je l'apprecie.

Le président: Monsieur Barlow, vous me semblez tout à fait raisonnable, même de loin, puisque je ne suis pas à côté de vous.

Étant donné que nos témoins sont ici et que nous avons été un peu retardés par la Chambre, il s'agirait de passer à la prochaine série de questions. Êtes-vous d'accord pour que la motion soit distribuée et que nous l'examinions avant de lever la séance aujourd'hui?

M. John Barlow: Oui, le courriel a été transmis à tous les membres. Je n'ai pas d'objection à ce que nous votions à la fin de la séance d'aujourd'hui.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais donc poursuivre.

Madame Valdez, vous avez cinq minutes. Ensuite, nous entendrons MM. Pharand et MacGregor et nous allons conclure.

Vous avez la parole, madame Valdez.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins qui sont ici aujourd'hui.

Lors de réunions précédentes, nous avons discuté des effets dévastateurs du climat sur l'agriculture et sur les chaînes d'approvisionnement. Monsieur Graham, vous en avez parlé vous aussi.

Fertilisants Canada a récemment fait part de l'annonce d'un partenariat agricole renouvelé pour offrir des solutions durables aux producteurs de l'Ontario.

Pourriez-vous nous dire comment cette annonce aidera l'agriculture ontarienne à aller de l'avant?

M. Clyde Graham: Je ne suis pas vraiment au courant des détails de cet accord. Nous avons conclu toute une diversité d'ententes avec les provinces.

Madame Proud, avez-vous des détails à ce sujet?

Le président: Madame Proud, je m'excuse, mais nous ne vous entendons pas du tout.

Je sais que ça a été difficile, madame Valdez, vous pourriez peut-être demander que ce soit déposé.

Mme Rechie Valdez: Je vais poser la question différemment.

Il s'agit essentiellement de renouveler le protocole de coopération pour le programme de gérance des nutriments 4B. C'est une sorte de rappel. Je veux savoir en quoi ce serait avantageux...

M. Clyde Graham: C'est très bien.

Nous avons des protocoles d'entente avec certaines provinces, y compris l'Ontario, pour travailler avec leurs ministères de l'Agriculture et de l'Environnement et avec des groupes de producteurs pour faire progresser le programme de gérance des nutriments 4B. Une grande partie du travail effectué en Ontario a consisté à réduire la perte de phosphore dans le lac Érié.

Si les agriculteurs suivent les principes 4B pour une utilisation plus optimale des engrais en général, il y aura bien sûr d'importants avantages sur le plan des émissions d'oxyde nitreux et de l'atténuation des changements climatiques.

Mme Rechie Valdez: Pouvez-vous nous dire si ces pratiques exemplaires contribueront à réduire la quantité d'engrais requise au Canada?

M. Clyde Graham: La quantité d'engrais utilisée au Canada dépend en principe du rendement que les producteurs s'efforcent d'obtenir. Des engrais plus efficaces ont tendance à accroître le rendement, mais la quantité utilisée ne se réduit pas pour autant.

Ce que nous aimerions et ce que nous visons, c'est que le rendement se multiplie plus rapidement que la consommation d'engrais.

Mme Rechie Valdez: Nous avons dit plus tôt que nous voulions que le Canada soit une source fiable. Comment le programme de gérance des nutriments 4B aide-t-il les producteurs à réduire les impacts environnementaux, voire à améliorer la santé des sols?

M. Clyde Graham: Le programme 4B a fait l'objet d'une évaluation scientifique approfondie par les grandes universités canadiennes et, dans certains cas, par des chercheurs du gouvernement, pour en démontrer les avantages. Nous avons clairement démontré que l'utilisation d'engrais selon les principes 4B réduit les émissions d'oxyde nitreux, les pertes de phosphore dans l'eau et la lixiviation dans les eaux souterraines.

Tout... [*difficultés techniques*] ... semble indiquer que les retombées économiques nettes des agriculteurs tirées des principes 4B sont très positives, d'où leur adoption croissante par les agriculteurs partout au Canada.

Mme Rechie Valdez: Merci, monsieur Graham.

Monsieur Pharand, voulez-vous ajouter quelque chose?

[*Français*]

M. Benoit Pharand: Si vous parlez de formations sur ces nutriments, je peux vous dire que, de concert avec Fertilisants Canada, nous avons effectivement offert diverses formations aux techniciens et aux agronomes, c'est-à-dire aux gens qui appliquent cela sur le terrain, dans les champs.

Nous allons conclure une nouvelle entente en vue d'orienter les producteurs agricoles vers ce secteur. Au Québec, les plans agroenvironnementaux pour la fertilisation prennent déjà en compte certains éléments propres à cette province. Au cours des prochains

mois et des prochaines années, nous allons arrimer ces principes dans le domaine de l'agriculture au Québec.

• (1630)

[*Traduction*]

Mme Rechie Valdez: Merci beaucoup.

Monsieur le président, je crois que mon temps est écoulé.

Le président: Vous n'avez pas utilisé vos neuf dernières secondes. Nous en tiendrons compte pour plus tard.

[*Français*]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Pharand, vous avez mentionné que votre principal souci était que les marchandises arrivent à temps, ce que nous comprenons, bien sûr. M. MacGregor a posé une question très pertinente tantôt. Il a souligné que l'on pouvait s'attendre à ce que les sanctions durent assez longtemps.

Comment pourrions-nous trouver d'autres fournisseurs ou faire en sorte que des producteurs locaux puissent profiter de cette place qui se libère dans le marché?

Envisager de prendre des mesures pour favoriser le développement d'industries locales et de le faire rapidement est-il réaliste?

M. Benoit Pharand: D'abord, en ce qui concerne les produits manquants — et je vais parler ici du Québec —, certains ont été commandés au mois d'octobre et n'ont pas été mis en transit. Ils ne sont donc pas arrivés. D'autres ont été commandés au mois de janvier. Les produits représentant l'entièreté de l'approvisionnement devant répondre à nos besoins pour l'année avaient déjà été commandés, de façon à ce qu'ils puissent être acheminés à temps. Il nous reste de quatre à cinq semaines avant le début de la saison, selon moi, à moins que les conditions climatiques ne soient pas au rendez-vous. Nous avons besoin de ces produits dès le début de la saison.

J'ai parlé à chacun de nos membres. Nous considérons diverses options en vue de nous approvisionner ailleurs. Toutes les options sont envisagées. Au Québec, la présence du fleuve Saint-Laurent nous facilite beaucoup les choses. Nous allons trouver des solutions.

Pour ce qui est de savoir si nous pourrions nous approvisionner à l'échelle locale, je vous dirais que ce serait difficile à moyen et à long terme, même si toutes les options seront envisagées. Dès que la saison sera terminée, nous commencerons à nous occuper de l'approvisionnement pour 2023, en plus des semis et des traitements de post-levée.

Toutes les options seront envisagées. Bien sûr, nous devons considérer le prix, la disponibilité et la qualité des produits. Nous nous penchons là-dessus présentement.

M. Yves Perron: D'accord.

Le président: Je suis désolé, monsieur Perron, mais il ne reste que 10 secondes. Votre temps de parole est donc écoulé.

Comme M. MacGregor passe son tour, je vais utiliser mon pouvoir discrétionnaire pour allouer deux minutes au Parti conservateur et deux minutes au Parti libéral.

[Traduction]

Voulez-vous deux minutes, monsieur Epp?

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Oui. Merci.

Au Canada, nous pouvons devenir autosuffisants en azote à condition de bâtir l'infrastructure nécessaire. Nous avons les matières premières, et ce n'est pas le potassium qui manque, de quoi subvenir à nos propres besoins, voire à en fournir à d'autres.

J'aimerais parler un peu du phosphore, à court et à long terme.

Si j'ai bien compris, la Floride est l'un de nos fournisseurs, mais sa production diminue. Évidemment, la Russie et le Maroc ont été des fournisseurs. Si la Russie cesse d'être un fournisseur... il me semble que l'Union européenne a interdit certaines importations de phosphate en provenance du Maroc en raison de préoccupations liées au cadmium.

Où en sommes-nous, côté cadmium, pour l'avenir? Il paraît que ce n'est pas si grave que ça, mais j'aimerais connaître le point de vue de Fertilisants Canada à ce sujet.

M. Clyde Graham: Le Canada a des règlements très rigoureux sur la présence de cadmium dans les engrais. Je crois qu'il a été pleinement établi que les importations d'engrais phosphatés en provenance du Maroc respectent la norme canadienne, et on y fait amplement confiance. La norme européenne est différente. Comme nous le savons, il arrive que l'Union européenne adopte des normes plus protectionnistes que...

• (1635)

M. Dave Epp: Merci. J'aimerais poser une autre question, si vous me le permettez.

Pouvons-nous tenir compte des sources de phosphate de nos villes, de nos réseaux d'égouts? Comme je suis producteur de légumineuses, je sais qu'on m'a interdit de l'utiliser, mais je sais aussi que c'est permis pour les céréales. S'agit-il d'une source potentielle et viable de phosphate à l'avenir, ou avons-nous des mines susceptibles d'être exploitées plus au nord?

M. Clyde Graham: La dernière mine de phosphate au Canada a fermé ses portes il y a quelques années à Kapuskasing, en Ontario. Je ne connais aucun autre gisement économiquement viable au Canada. Il y a des limites. Le phosphate, tout comme la potasse, dépend de la disponibilité des gisements...

Le président: Merci, monsieur Graham. Je m'excuse, mais nous allons devoir nous arrêter ici. Je vous invite à envoyer tout renseignement supplémentaire au Comité, car je crois que la question est justifiée.

M. Clyde Graham: D'accord.

Le président: Monsieur Louis, c'est vous qui allez conclure. Vous avez la parole pour deux minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins. Vos propos sont appréciés.

Je voudrais poursuivre la conversation en songeant au long terme. Nous savons que les engrais représentent la plus importante dépense à la ferme pour les producteurs agricoles, et même avant le conflit en Ukraine, les prix étaient déjà montés en flèche.

L'industrie canadienne des engrais étant des plus efficaces au monde, j'aimerais en savoir plus sur les méthodes durables d'amélioration des impacts environnementaux de l'industrie, sur les moyens d'utiliser moins d'engrais sans que ce soit au détriment de la productivité, car nous en avons déjà entendu parler. Nos agriculteurs veulent faire leur part dans la lutte contre les changements climatiques et la réduction d'émissions. Une gestion efficace des engrais fait partie intégrante de tout programme et peut leur permettre de faire des économies. C'est particulièrement vrai pour l'azote qui, s'il est utilisé de façon inefficace, peut contribuer aux émissions d'oxyde nitreux, qui sont plus puissantes que celles du dioxyde de carbone.

J'ai examiné le protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux, qui donne aux agriculteurs une nouvelle façon de profiter de la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Pouvez-vous, Fertilisants Canada — que ce soit l'un ou l'autre des témoins — décrire le programme qui aide nos agriculteurs à avoir une agriculture climato-intelligente?

M. Clyde Graham: Volontiers. Je signale que le Comité pourrait se reporter au récent document de travail d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur son plan de réduction des émissions provenant des engrais. Vous y relèverez 26 renvois à la gérance des nutriments 4B. Nous apprécions donc vivement la confiance que le ministère de l'Agriculture a déposée dans ce programme, et nous nous attendons à travailler avec le ministère dans un esprit de collaboration. Ce sera très important.

Dans le cadre de la gérance des nutriments 4B, les agriculteurs sont encouragés à utiliser la bonne source d'engrais au bon taux, au bon moment et au bon endroit. S'ils le font en songeant à réduire les émissions d'oxyde nitreux, les données scientifiques montrent une réduction de 15 à 25 % par unité de culture produite, un taux qui pourrait être encore plus élevé à mon avis s'ils utilisent des produits particulièrement efficaces.

De plus, nous cherchons toujours à aider les producteurs à tirer le maximum de chaque dollar qu'ils dépensent en engrais. C'est un élément clé du programme de gérance des nutriments 4B.

Le président: Merci, monsieur Graham. Merci, monsieur Louis.

[Français]

Je remercie tous les témoins d'avoir été parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Je vous remercie de votre leadership et de votre témoignage sur un sujet vraiment important. Votre contribution est vivement appréciée.

Chers collègues, nous allons dire adieu à notre premier groupe de témoins. Veuillez ne pas trop vous écarter de la salle. Nous ne prendrons qu'une minute ou deux avant d'accueillir notre second groupe de témoins.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

Le président: Chers collègues et témoins, nous poursuivons.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier 2022, nous reprenons notre étude de l'apport environnemental du secteur agricole. Nous changeons donc de sujet.

Nous accueillons par vidéoconférence Cedric MacLeod, directeur général de l'Association canadienne pour les plantes fourragères; Andrea Stroeve-Sawa et Kristine Tapley, toutes deux directrices du conseil, ainsi que Monica Hadarits, directrice générale, les trois de la Canadian Roundtable for Sustainable Beef; nous accueillons également Paul Thoroughgood, directeur national de l'agriculture et de la durabilité, et James W. Brennan, Jim Brennan, directeur, Affaires gouvernementales, tous deux de Canards Illimités Canada.

Bienvenue à tous.

Je suis heureux de vous revoir, monsieur Brennan, et je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Chaque organisation disposera de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi nous passerons directement aux questions.

Je vais commencer par M. MacLeod.

Vous avez cinq minutes. La parole est à vous.

M. Cedric MacLeod (directeur général, Association canadienne pour les plantes fourragères): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici. Merci de l'invitation. Je suis ravi de témoigner ici aujourd'hui en compagnie d'estimés collègues et j'espère que nous aurons une bonne discussion sur le sujet à l'étude.

J'aimerais commencer par mettre les choses en contexte. Pour ce qui est du secteur fourrager canadien, il faut compter environ 70 millions d'acres d'un océan à l'autre, ce qui en fait le principal type d'utilisation des terres dans l'agriculture canadienne. Il est important de le souligner et cela touche beaucoup d'autres témoins de cet après-midi.

Nous sommes toutefois confrontés à un défi, et je vais vous donner quelques chiffres tirés des données du recensement. En 2011, nous comptons un peu plus de 36 millions d'acres de ce que nous appelons des pâturages naturels, qui existent depuis des milliers d'années. Et cinq ans plus tard, en 2016, nous étions à un peu plus de 35 millions d'acres, soit une perte d'environ un million d'acres de pâturages naturels. Je parlerai un peu plus tard des raisons pour lesquelles c'est si important.

Comme dans le secteur des cultures fourragères entre 2011 et 2016, nous avons perdu un peu moins de quatre millions d'acres au Canada. Cette tendance s'est malheureusement poursuivie. Donc, si nous examinons les données du dernier recensement, vous verrez que le nombre d'acres de cultures fourragères continuera de diminuer dans tout le pays. Pour faire une comparaison avec d'autres types de cultures annuelles au pays, avec le secteur fourrager en général, les cultures produites sont nourries ici au Canada. Cela fait partie de l'économie cyclique, alors nous transférons nos nutriments dans nos systèmes d'élevage et dans les paysages. Nous créons ainsi un système résilient qui doit être protégé.

Le secteur fourrager au Canada... [*difficultés techniques*]... des milliers de tonnes de produits de foin séché dans le monde, dans des pays comme les États-Unis, la Corée, le Japon, la Chine et de nombreuses destinations au Moyen-Orient. C'est donc une contribution importante au développement économique ou au PIB total du pays.

Pour ce qui est de l'apport environnemental, je vous signale un document que je vais laisser au Comité. En 2012, nous avons com-

mandé une étude sur la valeur économique totale du secteur fourrager canadien et sur son apport environnemental. J'aimerais citer quelques chiffres tirés de ce rapport. Ils proviennent de l'Alberta et de la Saskatchewan respectivement.

La valeur totale des biens et services écologiques du secteur fourrager en Alberta a été estimée entre un peu moins de 400 millions de dollars et environ 1,3 milliard de dollars. C'est effectivement une fourchette importante parce que les marchés fluctuent et que l'étude doit être mise à jour.

En Saskatchewan, on a constaté la même valeur, soit entre environ 890 millions et 1,9 milliard de dollars, donc des contributions importantes de... [*inaudible*].

Quelles sont ces contributions? Il y a la séquestration du carbone. Nous savons que ces 36 millions d'acres de pâturages naturels dans l'Ouest renfermaient des milliards de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone qu'il fallait protéger. Et alors que nous assistons à la conversion de ces pâturages naturels en terres de cultures annuelles, nous perdons ce carbone. C'est donc une contribution importante qui doit être protégée et nous devons endiguer cette réduction.

Il faut aussi tenir compte de la biodiversité et des caractéristiques de l'habitat. L'un des habitats les plus riches de l'agriculture canadienne en ce qui concerne les espèces en péril et les espèces en général, ce sont les pâturages canadiens. À mesure que nous perdons ces pâturages, nous perdons également ces habitats, ce qui exerce une pression supplémentaire sur nos espèces en péril.

Il y a aussi la qualité de l'eau. L'eau qui se déplace en surface et qui n'est pas absorbée dans les sols agricoles se retrouve généralement dans un fourrage quelconque. Il y a donc là une protection importante de la qualité de l'eau et ces barrières constituent une méthode de filtration naturelle de nos réseaux hydrographiques, de nos rivières et de nos zones riveraines, ainsi que des terres humides.

Je vais m'arrêter ici. De manière plus générale à l'heure actuelle au sujet de la santé des sols, les fourrages, qu'il s'agisse de plantes annuelles ou de plantes vivaces, sont à l'origine d'une grande partie de ces contributions. Par conséquent, en ce qui concerne la résilience aux changements climatiques, le secteur fourrager est à la base de la santé des sols.

• (1645)

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacLeod.

Nous allons passer à Mme Hadarits qui aura cinq minutes.

Mme Monica Hadarits (directrice générale, Canadian Roundtable for Sustainable Beef): Monsieur le président, si vous êtes d'accord, je vais céder la parole à Andrea Stroeve-Sawa, qui va présenter notre exposé.

Le président: Madame Stroeve-Sawa, vous avez la parole.

• (1650)

Mme Andrea Stroeve-Sawa (directrice du conseil, Canadian Roundtable for Sustainable Beef): Bonjour et merci de l'invitation à participer à l'étude du Comité permanent sur l'apport environnemental du secteur agricole.

Je m'appelle Andrea Stroeve-Sawa et je suis productrice de bœuf à Taber, en Alberta. Je suis également membre du conseil de la Canadian Roundtable for Sustainable Beef, la CRSB.

La CRSB est un organisme multipartite qui se concentre sur la promotion de la durabilité dans le secteur bovin canadien. Nous réunissons des éleveurs de bovins, des transformateurs, des entreprises de vente au détail et de services alimentaires, des ONG, des entreprises alimentaires et agricoles, des instituts universitaires et divers ordres de gouvernement. Nous croyons qu'il est impératif d'adopter des approches axées sur la collaboration et sur les résultats pour relever les défis et saisir les occasions qui se présentent à nous dans le domaine alimentaire afin de réaliser des progrès significatifs.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de production durable de bœuf. En 2016, Deloitte a réalisé une analyse comparative pour nous aider à comprendre la performance sociale, économique et environnementale du bœuf canadien, de la ferme à l'assiette. L'étude a révélé que le bœuf canadien a l'une des plus faibles empreintes de gaz à effet de serre au monde — moins de la moitié de la moyenne mondiale — et ne représente que 2,4 % des émissions totales de gaz à effet de serre du Canada.

De plus, les producteurs de bœuf gèrent 34 millions d'acres de pâturages, un écosystème menacé à l'échelle mondiale dont moins de 20 % demeure intact. Ces pâturages stockent 1,5 milliard de tonnes de carbone, séquestrent l'équivalent de 3,6 millions de voitures d'émissions supplémentaires de carbone par année et abritent plus de 60 espèces en péril.

Ce secteur a réduit l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre par kilogramme de bœuf de 14 % au cours des 30 dernières années et s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2030. Ces objectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, la réduction de 33 % de l'intensité des gaz à effet de serre, la séquestration de 3,4 millions de tonnes supplémentaires de carbone par année et le maintien des 34 millions d'acres de pâturages sous la protection des producteurs de bœuf.

Une étude scientifique récente menée par Nature United a permis d'évaluer des solutions climatiques naturelles, et a révélé qu'éviter la conversion des pâturages représentait l'une des plus grandes possibilités d'atténuation des changements climatiques au Canada. Nous devons également investir collectivement dans la recherche à long terme et favoriser les innovations qui aident le secteur à réduire son empreinte carbone. Par exemple, des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont démontré qu'un produit appelé 3-NOP permet de réduire les émissions de méthane de 70 à 80 % chez les bovins des parcs d'engraissement. Ce produit a été approuvé pour utilisation dans les pays de l'Union européenne, au Brésil et au Chili, mais n'a pas été approuvé pour utilisation chez les bovins canadiens. Nous devons obtenir les autorisations rapidement et avoir accès à ce type de technologies pour nous aider à atteindre nos objectifs.

En 2017, la CRSB a lancé le premier programme de certification axé sur les résultats pour la durabilité de la production du bœuf dans le monde. Nous sommes très fiers de cette réalisation. La certification inclut des exigences en matière de gestion de l'environnement, y compris les prairies naturelles et artificielles, ainsi que la santé du sol. Cependant, ce qui distingue ce programme des autres programmes de certification dans le monde, c'est la vision globale que nous avons de la durabilité. Par exemple, nous incluons également des exigences concernant les gens, la collectivité, la santé et le bien-être des animaux, la salubrité des aliments, l'efficacité et l'innovation.

Le programme a connu une forte croissance au cours des dernières années, et 17 % du troupeau de bovins est maintenant élevé dans des fermes et des ranchs certifiés par la CRSB, et huit entreprises de vente au détail et de services alimentaires s'approvisionnent en bœuf par l'entremise du programme. Dans un article de Haugen-Kozyra publié en 2021, on a souligné la façon dont ce programme crédible et solide peut servir de modèle dans d'autres administrations.

La perte et le gaspillage d'aliments au Canada constituent un énorme problème. Environ 58 % des aliments sont perdus ou gaspillés chaque année. Cela veut dire que toutes les ressources utilisées pour cultiver et produire ces aliments sont aussi gaspillées. Les éleveurs de bovins ont la capacité unique de favoriser la lutte contre la perte et le gaspillage d'aliments en utilisant des produits recyclés qui ne sont pas adaptés à la consommation humaine. Cela comprend des cultures endommagées par les intempéries ou les ravageurs, des sous-produits de fabrication et même des produits qui ne respectent pas les normes d'apparence pour la vente au détail.

• (1655)

De plus, le fumier produit par les bovins constitue un engrais naturel pour les terres en culture.

Dans le cadre de notre travail, nous avons appris qu'il est important de comprendre le contexte canadien et d'élaborer des solutions au moyen de processus de collaboration. Le secteur canadien du bœuf est un partenaire clé dans l'atteinte des objectifs environnementaux du Canada, et nous nous réjouissons à l'idée de continuer à être un chef de file mondial en matière de production durable de bœuf.

Merci encore une fois...

Le président: Merci, madame Stroeve-Sawa.

Nous allons maintenant passer à Canards Illimités.

Monsieur Thoroughgood, vous avez cinq minutes.

M. Paul Thoroughgood (directeur national de l'agriculture et de la durabilité, Canards Illimités Canada): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les députés, je m'appelle Paul Thoroughgood. Je suis le directeur national de l'agriculture et de la durabilité. Je suis accompagné de... [difficultés techniques].

Au nom de nos 100 000 supporteurs de partout au pays, nous vous remercions de nous permettre de participer à cette importante étude.

Comme vous le savez, nous avons travaillé en partenariat avec divers secteurs partout au pays, y compris l'agriculture, pour améliorer la santé écologique des paysages exploités au Canada depuis notre fondation il y a plus de huit décennies. Nous croyons qu'en dépit des pressions du marché et des défis mondiaux, il existe des solutions qui nous permettront d'atteindre nos objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

De plus, nous croyons que l'agriculture canadienne est et doit demeurer un important fournisseur de solutions à ces défis.

À titre d'exemple, les agriculteurs, les scientifiques et les agents de vulgarisation canadiens ont montré au monde comment mettre fin à l'érosion éolienne de nos sols grâce à l'innovation de l'agriculture sans labour et, comme je l'ai mentionné plus tôt, les secteurs bovin et laitier au Canada réalisent tous deux leur production avec une empreinte carbone inférieure de plus de 50 % à l'empreinte carbone moyenne mondiale.

L'une des choses dont nous aimerions discuter, c'est que les zones de production agricole, comme les pâturages, les champs de foin et les cultures, sont reconnues comme des actifs à la ferme et qu'elles génèrent un moyen de subsistance économique pour les propriétaires fonciers. En comparaison, les habitats restants, comme les terres humides et les prairies, sont souvent considérés comme improductifs et même comme des passifs, ce qui les rend propices à l'élimination. Cela mène directement à la perte de ces habitats partout au pays et à la perte de leur capacité d'éliminer le carbone et de le stocker.

La capacité des habitats restants pour aider à atteindre les objectifs environnementaux du Canada est beaucoup plus grande que leur superficie. Par exemple, selon les recherches de Canards Illimités Canada et celles de nos partenaires, l'entretien de quatre acres de terres humides permet de stocker autant de carbone que s'il n'y avait pas de labourage sur un quart de section de terres cultivées dans les Prairies canadiennes pendant 25 ans.

Les avantages environnementaux générés par l'agriculture durable vont bien au-delà de la séquestration du carbone. Canards Illimités Canada soutient que l'amélioration et le rétablissement de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'eau et la gestion de la quantité d'eau sont des avantages environnementaux clés qui devraient également être reconnus. Les pâturages et les terres humides restants intégrés aux terres cultivées, par exemple, fournissent des habitats essentiels à de nombreuses espèces, en plus d'améliorer la quantité et la qualité de l'eau.

[*Difficultés techniques*]... pour réaliser son plein potentiel environnemental et économique, nous croyons que la solution pratique et pragmatique consiste à intensifier de façon durable la production dans le paysage tout en veillant à ce qu'aucune aire naturelle ne soit mise en production.

L'adoption de pratiques de gestion bénéfiques comme la gérance des nutriments 4B et la lutte antiparasitaire intégrée sont des éléments importants de ce processus. Nous croyons que le programme de gérance 4B, combiné au retrait des cultures marginales dans les champs, pourrait permettre d'atteindre, voire dépasser, l'objectif du Canada de réduire de 30 % d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre associées à l'épandage d'engrais.

En résumé, pour que l'agriculture canadienne puisse optimiser sa contribution afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de climat et de biodiversité, nous formulons les recommandations suivantes.

Premièrement, le Canada doit remettre en place des incitatifs au retrait des zones économiquement et écologiquement peu performantes dans les champs cultivés, ce qui est très semblable au Programme de couverture végétale du Canada et à la couverture végétale permanente. De même, nous devons encourager le retrait de la production de plus petites zones dans les champs cultivés.

En outre, le Canada doit élaborer une stratégie globale de santé des sols afin d'appuyer la résilience et la productivité de nos sols.

Nous devons également accroître les investissements dans le transfert de technologie pour de meilleures pratiques de gestion des biens publics, comme la gérance des nutriments 4B, la lutte antiparasitaire intégrée et la protection et la gestion des zones restantes.

Nous devons accroître les investissements dans les données géospatiales et autres données scientifiques pour appuyer la monétisation des biens et services écologiques que procure une bonne intensification des terres. Cela comprendrait l'élaboration de protocoles de biens et de services écologiques.

Nous recommandons d'accélérer l'établissement d'inventaires pancanadiens des pâturages et des terres humides, ce qui favorisera l'agriculture durable.

Enfin, nous suggérons l'élaboration et l'adoption d'une stratégie globale d'utilisation des terres par tous les ordres de gouvernement et les intervenants afin d'établir un équilibre entre l'expansion urbaine, la production agricole et la protection de l'environnement.

• (1700)

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup [*difficultés techniques*].

[*Difficultés techniques*] passer à la période des questions. Cela dit, je n'ai pas oublié la motion présentée par M. Barlow.

Nous allons entamer la première série de questions, celle des interventions de six minutes chacune. Monsieur Drouin, je sais que vous êtes dans la salle, ainsi que M. Perron, M. MacGregor et M. Barlow. Je m'attends à ce que vous puissiez discuter entre vous et communiquer avec moi, pour que je sache combien de temps nous devons nous réserver à la fin.

Nous commençons par M. Falk, qui dispose de six minutes. C'est à vous, monsieur Falk.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de leurs exposés de cet après-midi.

J'aimerais commencer par les représentants de la CRSB. Merci de votre exposé. Vous avez parlé du nombre de producteurs qui s'inscrivent ou qui se qualifient à un programme de certification que vous offrez.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce qu'il faut faire pour accroître l'adhésion à votre programme de certification?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Un des facteurs les plus importants est le coût de la vérification des producteurs. C'est un gros obstacle, alors nous cherchons des moyens de réduire le fardeau financier de la vérification. L'adhésion et la demande augmenteront aussi si nous arrivons à mieux faire connaître le programme et à renforcer la confiance du public à son égard.

M. Ted Falk: Est-ce qu'il y a un incitatif financier pour amener les producteurs à y adhérer?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je peux vous en parler un peu, puis je vais demander à Mme Hadarits d'intervenir à son tour.

Je suis une élèveuse de bovins de boucherie de Taber. Cargill offre une prime. Pour les animaux qui passent par le programme et qui sont transformés chez Cargill, l'entreprise verse un certain montant par tête à l'éleveur et au propriétaire du parc d'engraissement, ou à la personne qui produit les bovins semi-finis et à celle qui fournit le produit fini.

Je ne sais pas, madame Hadarits, si vous avez quelque chose à ajouter.

Mme Monica Hadarits: J'ajouterais qu'il n'y a pas d'incitatif financier direct par l'entremise de la CRSB, mais il est possible qu'il y en ait grâce aux chaînes d'approvisionnement. Cependant, ce n'est pas quelque chose qui [*difficultés techniques*].

M. Ted Falk: D'accord. Je me demandais s'il y avait un incitatif à faire partie du programme — Mme Stroeve-Sawa a mentionné les coûts de vérification — et s'il y avait aussi un incitatif pour motiver les gens à y adhérer, sans que ce soit imposé par l'industrie.

Est-ce que les conditionneurs ou les abattoirs accordent une préférence aux animaux qui passent par le programme?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Il y a une préférence, et cela dépend de l'abattoir qu'on utilise. Cargill offre une prime. JBS n'en offre pas pour le moment.

Madame Hadarits, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Monica Hadarits: Non, je pense que vous avez tout dit.

M. Ted Falk: À votre avis, comment pourrions-nous préserver les prairies du Canada?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Nous devons reconnaître le travail des pionniers, ceux qui gèrent les pâturages depuis des années et qui ont non seulement maintenu leur gestion des prairies, mais l'ont même améliorée. Nous devons explorer les incitatifs fiscaux et les programmes qui encouragent à garder intactes les prairies indigènes, y compris les mécanismes du marché qui rétribuent les services écosystémiques. Nous devons investir davantage dans la recherche et l'étude de la conversion des terres partout au Canada.

M. Ted Falk: Merci.

Dans votre exposé, vous avez parlé du produit 3-NOP, qui est disponible à l'heure actuelle, je crois, sur ordonnance du vétérinaire. L'industrie demande au gouvernement de l'homologuer au plus tôt, comme l'ont fait beaucoup d'autres pays. Vous avez mentionné l'Union européenne, l'Argentine et le Brésil.

Vous avez dit, je crois, qu'on pouvait raisonnablement s'attendre à une réduction allant jusqu'à 70 % des émissions. On parle de réduction du méthane, n'est-ce pas?

• (1705)

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Oui. C'est dans le secteur des parcs d'engraissement.

D'après ce que nous comprenons, il n'existe pas de voie réglementaire bien tracée pour que les additifs alimentaires fassent l'objet d'une allégation environnementale. À l'heure actuelle, ces produits passent par un processus d'approbation des médicaments qui est très long et très coûteux. La technologie existe, elle s'est révélée sûre et efficace, mais nous n'y avons pas accès. La seule voie ouverte aux entreprises à ce jour est de présenter ces types de produits comme des médicaments vétérinaires à Santé Canada.

Nous recommandons d'ouvrir une voie réglementaire pour que ces types de produits soient enregistrés par l'ACIA comme des aliments pour animaux et non comme des médicaments vétérinaires.

M. Ted Falk: Merci de cette précision.

Je m'adresse maintenant à M. MacLeod, de l'Association canadienne pour les plantes fourragères.

Vous avez parlé des bienfaits des pâturages naturels et du fait que, l'année dernière, nous en avons perdu un million d'acres. Nous en avons encore 36 millions d'acres. Quels seraient les niveaux de saturation pour la séquestration du carbone dans les pâturages naturels par rapport aux terres cultivées?

M. Cedric MacLeod: C'est une excellente question, et vous touchez là un élément important de tout ce qu'on tente de faire pour amener le carbone dans les sols agricoles. Nous savons qu'au fil du temps, nous atteignons ces niveaux de saturation, et ce sont vraiment les paysages dégradés qui sont le mieux à même d'absorber plus de carbone. Pour revenir à ce que disait M. Thoroughgood, certaines de ces terres de culture marginales qui sont peut-être les mieux adaptées à la couverture végétale permanente sont les plus prometteuses en ce qui concerne le stockage supplémentaire du carbone.

Ce que nous proposons, c'est de veiller à protéger ces terres et d'éviter de convertir ces pâturages naturels à la culture annuelle et de perdre du carbone par le fait même. Nous avons élaboré un protocole sur les prairies du Canada qui aide à quantifier cela et qui permet de compenser des émissions de carbone par l'entremise du marché volontaire, pour éviter justement la conversion des prairies en terres de culture.

Le président: Merci, monsieur MacLeod.

Je m'excuse, monsieur Falk. Nous n'avons plus de temps, mais je vous remercie de votre contribution.

Nous passons maintenant à Mme Taylor Roy, qui dispose de six minutes.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos trois témoins. J'ai trouvé cela très intéressant, et j'ai beaucoup d'espoir que nos terres agricoles pourront à l'avenir nous servir à séquestrer le carbone et nous aider à relever les défis environnementaux de l'heure.

J'aimerais commencer par Canards Illimités. Vous faites de l'excellent travail pour essayer de sauver les milieux humides et autres marais. J'ai grandi dans la région du marais Holland — Bradford West Gwillimbury et Barrie —, où il y a beaucoup de terres marécageuses.

Il faut tenir compte ici de la compétence provinciale. Le gouvernement de l'Ontario vient d'approuver la construction d'une autoroute qui traverse des milieux humides et des terres agricoles très importantes pour relier les autoroutes 400 et 404. Tout cela relève en grande partie de la province, et nous ne pouvons pas vraiment intervenir.

Selon vous, comment pouvons-nous répondre au besoin de préserver ces milieux humides et en démontrer la valeur lorsque d'autres proposent de construire des autoroutes dans ces zones très sensibles et très utiles?

M. Paul Thoroughgood: Je vous remercie de la question. J'ai grandi sur une ferme de la Saskatchewan, alors je vais demander à mon collègue Jim Brennan de vous répondre, puisqu'il vient de l'Ontario.

M. James Brennan (directeur, Affaires gouvernementales, Canards Illimités Canada): Merci de votre question. Je connais très bien cette région; j'ai déjà vécu à Barrie, en Ontario.

Le défi de la protection des milieux humides, bien sûr, c'est de savoir où ils se trouvent pour les classer et leur accorder un certain degré de protection.

Vous avez tout à fait raison de dire que la gestion des terres est de compétence provinciale, alors nous finissons par être tiraillés entre le fédéral d'une part et les lois, les réglementations et les politiques provinciales d'autre part. En fait, le mieux à faire serait d'adopter des politiques globales de protection des milieux humides; l'Ontario a bien une politique pour protéger les milieux humides d'intérêt provincial, qui représentent environ le tiers du total, ce qui laisse évidemment sans protection les deux tiers restants.

Il existe des précédents ou d'autres méthodes pour éviter, réduire au minimum et atténuer les incidences. Ainsi, lorsqu'on entreprend des travaux de construction linéaire comme la construction d'une route, nous recommandons, comme le font la plupart des organismes de conservation lorsqu'il y a perte d'habitat, de faire des efforts pour réduire au minimum, éviter ou atténuer les incidences.

En matière d'atténuation, il existe des politiques très rigoureuses dans certaines provinces du Canada. Les provinces de l'Atlantique ont de bonnes politiques en place, tout comme l'Alberta, mais il est certain que la meilleure chose à faire serait de remédier à ces pertes et de remplacer la superficie et le rôle des milieux humides ainsi perdus.

• (1710)

Mme Leah Taylor Roy: Dans le même ordre d'idées, avez-vous l'impression qu'on mesure pleinement la valeur de ces milieux humides quand on les regarde? Je sais que pour atténuer les inondations, par exemple, les milieux humides [*difficultés techniques*] des études soient faites qui tiennent compte de leur pleine valeur.

M. James Brennan: Avec le temps, nous en apprenons davantage sur la valeur des milieux humides, mais la réponse courte à votre question est qu'il reste certainement du travail à faire.

Il y a des valeurs économiques associées au captage du carbone, à la rétention de l'eau [*difficultés techniques*] des valeurs de service écologique associées aux milieux humides. Des efforts sont déployés actuellement dans le cadre du recensement de l'environnement de Statistique Canada et de différentes initiatives comptables internationales pour essayer de mesurer et de quantifier la valeur de nos actifs naturels, dont les milieux humides. Cela devrait nous aider énormément à les gérer dans le présent et à l'avenir. Bien sûr, il y a un prix à payer lorsqu'on enlève à la terre sa couverture naturelle.

Lorsqu'on supprime ces actifs, on doit invariablement les compenser par des ouvrages de remplacement de fabrication humaine, ou mieux encore — ce qui est notre préférence, à part de laisser en place la couverture naturelle — atténuer les incidences ou reproduire les services écologiques perdus, pour qu'il n'y ait pas de perte nette à la fin.

Mme Leah Taylor Roy: Excellent. Merci.

Monsieur MacLeod, je m'interroge au sujet de la diminution des pâturages naturels et surtout des terres fourragères cultivées. J' imagine que les choses continuent d'aller dans le même sens.

Je me demande s'il y aurait moyen de monnayer davantage les effets bénéfiques de ces terres sur notre environnement afin d'en conserver davantage. Je sais que cela se fait jusqu'à un certain point, mais pensez-vous qu'il est possible d'en faire plus? Comment pourrait-on s'y prendre?

M. Cedric MacLeod: Je pense que la première chose à faire est de reconnaître la valeur du carbone et la valeur accrue du carbone. Nous proposons que le protocole des prairies canadiennes — qui est maintenant approuvé par la Climate Action Reserve aux États-Unis, ce qui permet l'accès aux marchés volontaires du carbone — fasse partie intégrante du système réglementé de compensation carbone du Canada, ce qui permettrait d'évaluer ce stock de carbone, idéalement, à 170 \$ la tonne, tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir. Ce serait un incitatif important pour garder ces prairies intactes.

La deuxième chose serait de reconnaître pleinement la valeur des biens et des services écologiques associés à ces prairies, les BSE dont mes collègues ont déjà souligné l'importance vitale.

Le président: Merci, monsieur MacLeod.

Merci, madame Taylor Roy. Nous en sommes à six minutes.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Monsieur MacLeod, j'aimerais vous laisser poursuivre là-dessus.

Si l'on trouvait une façon d'évaluer la performance environnementale des sols — des témoins nous ont dit avoir élaboré des méthodes qui permettent de le faire — et que l'on rétribuait les producteurs qui préservent les pâturages, pensez-vous qu'il serait possible de mettre fin à la disparition des terres de pâturage et des plantes fourragères?

[Traduction]

M. Cedric MacLeod: Oui, merci de la question.

C'est un sujet assez complexe. Je pense que c'est lié à ce que les gens de la CRSB nous ont dit et à l'importance de maintenir un cheptel bovin fonctionnel, qui domine vraiment l'exploitation de nos prairies au Canada.

Je suis moi-même producteur de bœuf, et je suis très actif dans le secteur bovin ici, dans les Maritimes. Une chose que nous préconisons, c'est d'avoir de bons régimes d'assurance des cultures fourragères qui nous mettent sur un pied d'égalité avec nos voisins qui pratiquent des cultures annuelles, et qui sont très bien protégés par leur assurance-récolte.

Un autre chose est l'assurance du prix du bétail. Cela va aider à soutenir la rentabilité de l'élevage bovin, qui garde les vaches dans le paysage et les prairies intactes.

• (1715)

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur MacLeod, si des terres sont converties à d'autres fins, c'est parce que c'est plus rentable pour les producteurs.

Le fait de récompenser, en quelque sorte, les producteurs qui préservent les pâturages ne pourrait-il pas changer les choses?

[Traduction]

M. Cedric MacLeod: Oui, absolument, et je pense que cette idée est revenue dans un certain nombre d'exposés. La valeur appréciable que ces prairies apportent à tous les Canadiens doit être reconnue et dûment inscrite dans les politiques, alors vous avez raison. Vous savez, il y a un écart entre l'indice de rentabilité du canola, du blé, du maïs ou du soya et celui de la préservation des prairies. Il faut régler ce problème.

L'incitatif financier pour combler cet écart et reconnaître les valeurs des BSE que les prairies apportent à tous les Canadiens y contribuerait certainement.

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur Thoroughgood, le même principe pourrait-il s'appliquer à vos habitats résiduels et à vos milieux humides?

[Traduction]

M. Paul Thoroughgood: Absolument. Un de nos points concernait justement l'idée d'obtenir les données nécessaires pour monnayer les valeurs que ces terres produisent, parce qu'à l'heure actuelle, elles sont produites sans frais par le secteur agricole et d'autres propriétaires fonciers. Nous sommes fermement convaincus que s'il y avait un signal pécuniaire pour protéger l'habitat sur les terres et produire ces valeurs environnementales, on en produirait au même titre que les agriculteurs et les éleveurs produisent des céréales, du bœuf, etc.

[Français]

M. Yves Perron: Madame Stroeve-Sawa, dans le même ordre d'idées, vous avez dit plus tôt qu'il fallait reconnaître aussi l'utilisation qui avait été faite de la terre dans le passé.

Si l'on commence par mesurer la performance environnementale du sol et par encourager les gens qui font des efforts en ce sens ou qui en ont déjà fait, j'imagine que vous verriez cela d'un bon oeil.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Merci.

Comme je disais tout à l'heure, grâce au travail de ceux qui nous ont précédés, nous faisons paître du bétail dans la prairie depuis 35 ans et nous avons constaté une augmentation de 3 862 % du nombre de jours-animaux par acre et une augmentation des matières organiques de plus de 6 %.

Ces choses-là sont quantifiables, mais on ne reçoit rien en retour. Personnellement, je suis entourée de terres cultivées. J'ai quatre quarts de section autour de ma terre actuellement qui ont été cultivés au cours des cinq dernières années, et c'est difficile pour nous, pour la prairie, de faire concurrence à des cultures de très grande valeur comme les citrouilles et les oignons. Tous ces produits sont nécessaires, mais il est très difficile de justifier la présence de la prairie quand elle est entourée de cultures de très grande valeur et à très haut rendement.

Il serait donc très avantageux de monnayer tout cela, et très important d'en faire autant pour le carbone que nous séquestrons et conservons dans le sol de nos prairies.

[Français]

M. Yves Perron: Cela pourrait aussi, de toute évidence, éviter la conversion des terres.

Vous avez mentionné un produit réducteur de méthane qui n'a pas été approuvé au Canada.

Si vous aviez une seule recommandation à faire au Comité là-dessus, quelle serait-elle?

[Traduction]

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je recommanderais qu'on dégage la voie réglementaire pour que les additifs alimentaires puissent faire l'objet d'une allégation environnementale, et [*difficultés techniques*] facile, parce qu'ils passent par un processus d'approbation des médicaments qui est vraiment long et coûteux. Si on pouvait en quelque sorte simplifier la démarche et ouvrir une voie réglementaire exprès pour eux, ce serait très bénéfique et cela permettrait de faire enregistrer ces types de produits par l'ACIA comme des aliments pour animaux et non comme des médicaments vétérinaires.

• (1720)

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup, M. Perron.

Je vous ai accordé 15 secondes de plus en raison des difficultés techniques qui se sont produites plus tôt.

Je vous remercie beaucoup, madame Stroeve-Sawa.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie sincèrement tous nos témoins de nous éclairer dans notre étude.

Monsieur MacLeod, j'aimerais commencer par vous.

L'Australie, d'ici juin prochain, va lancer un plan d'action sur une stratégie nationale des sols qui engagera le pays pendant 20 ans. Cette stratégie prévoit de renforcer la défense des sols et les services de vulgarisation, d'améliorer la surveillance des sols et le partage des données. Les Australiens veulent augmenter les investissements dans la recherche et le développement. Ils veulent améliorer la communication et la collaboration entre les chercheurs, les propriétaires fonciers, l'industrie, le gouvernement, les Premières Nations et les éducateurs. Ils veulent aider davantage les gestionnaires des terres à changer les pratiques afin d'améliorer la santé des sols, et ils veulent miser davantage sur l'éducation, la formation et les cheminements de carrière pour les professionnels des sols.

Tout d'abord, que pensez-vous de ce que fait l'Australie? Elle a un régime fédéral comme le nôtre. Elle a son gouvernement national à Canberra et des gouvernements d'État. Pensez-vous qu'elle est un exemple à suivre pour le Canada?

M. Cedric MacLeod: La réponse est un « oui » retentissant.

Comme j'ai été moi-même formé et étudiant en pédologie, j'appuie sans réserve toutes ces initiatives du gouvernement australien.

Avec tout ce que nous avons vu au Canada ces dernières années, l'initiative des laboratoires vivants mise en œuvre par Agriculture et Agroalimentaire Canada, des liens plus clairs entre la communauté des producteurs et les chercheurs du ministère, l'accent mis sur la vulgarisation et sur l'adoption des PGB, les pratiques de gestion bénéfiques, je pense que nous sommes engagés sur la même voie.

L'autre élément que j'aimerais mentionner est le nouveau Fonds d'action à la ferme pour le climat, dont on a fait l'annonce et qui suscite un fort appui. Nous subventionnons les producteurs pour qu'ils adoptent le genre de pratiques que Mme Stroeve-Sawa et son équipe appliquent depuis 35 ans, en les citant en exemple pour que d'autres adoptent à leur tour ces PGB. Une partie de ce programme est axée sur l'éducation des producteurs et la sensibilisation aux PGB, alors oui, continuons dans cette voie.

M. Alistair MacGregor: D'accord, merci beaucoup. Je m'adresse maintenant à la Canadian Roundtable for Sustainable Beef.

À l'été de 2020, j'ai eu la chance d'être invité par les éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique à visiter deux ranchs dans le Sud de l'Okanagan qui avaient remporté la palme de la durabilité pour leurs méthodes pionnières de pâturage en rotation. C'était vraiment incroyable. J'ai visité les pâturages qu'ils géraient, ils m'ont montré les différences réelles entre les terres qui avaient été brouttées par rotation, et les autres qui ne l'avaient pas été, pour illustrer concrètement la relation très symbiotique qui existe entre les plantes et les animaux. Si les Prairies étaient un endroit aussi extraordinaire, c'est parce qu'il y avait autrefois des troupeaux de bisons pour entretenir cette symbiose extrêmement importante.

Cependant, il y a une différence dans les pratiques de gestion des bovins au Canada. Je me demande simplement, pour encourager ces pratiques exemplaires, ce que vous aimeriez que le gouvernement fédéral fasse de plus. Je sais que vous en avez parlé, mais pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je suis très heureuse que vous ayez pu aller voir de vos propres yeux. C'est merveilleux.

Je pense que la recherche qui doit être financée est celle qui nous aide à mieux comprendre la conversion des terres, et un portefeuille de recherche équilibré qui porte à la fois sur les émissions du secteur agricole, la séquestration du carbone et la valeur de ces choses-là.

Il est aussi très important d'investir dans le transfert des techniques développées par la recherche, parce qu'au bout du compte, c'est nous les producteurs sur le terrain qui devons être en mesure de les utiliser.

J'espère que ma réponse a du sens et qu'elle vous est de quelque utilité.

• (1725)

M. Alistair MacGregor: À propos de la question que j'ai posée tantôt à M. MacLeod à savoir si l'Australie était un exemple à suivre, croyez-vous qu'il serait bon que le Canada essaie de se doter d'une stratégie nationale des sols?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Absolument, sans équivoque, oui, certainement.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je pense que l'Australie est un chef de file quand il s'agit de mesurer la séquestration du carbone et

la santé des sols. Tout commence par là. Si nous n'avons pas des sols en santé, nous ne pouvons produire aucun type de culture. Les fondements et les principes de la santé des sols, c'est par là qu'il nous faut commencer.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Ma dernière question s'adresse à M. MacLeod.

Quel est le rôle du public dans la conservation des écosystèmes des prairies, et que pouvons-nous recommander au gouvernement pour l'encourager?

M. Cedric MacLeod: Nous préconisons d'investir davantage dans la préservation de ces terres au moyen de servitudes de conservation ou d'autres mécanismes, et d'inciter le secteur privé à investir lui aussi dans de tels mécanismes.

On a parlé de certains programmes. M. Thoroughgood a mentionné le Programme de couverture végétale, et il y a un mouvement en faveur du rétablissement et de la préservation des prairies, qui sont autant de bonnes idées de projet.

Je pense qu'il s'agit de sensibiliser le public canadien au rôle que jouent les prairies, au véritable trésor que protègent les agriculteurs et les éleveurs qui gèrent ces terres. Je ne pense pas que cela soit reconnu généralement. Nous pourrions...

Le président: Merci, monsieur MacLeod. Merci, monsieur MacGregor. Nous sommes heureux de faire inscrire vos propos au compte rendu.

Je reviens à la motion de M. Barlow. D'après ce que je comprends, à moins qu'il y ait des objections, nous pouvons l'adopter immédiatement.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

Il semble que nous ayons l'appui unanime du Comité, alors je suis heureux de la proposer telle quelle.

Le président: Parfait. Je crois comprendre que nous n'avons pas besoin d'un vote par appel nominal, alors procédons en conséquence.

(La motion est adoptée.)

Le président: Chers collègues, il ne nous reste presque plus de temps à cause des retards accumulés.

Voici comment nous allons procéder. Je vais prendre 10 minutes de plus, trois pour les conservateurs, trois pour les libéraux et deux pour le NPD et le Bloc. Je vais utiliser mon pouvoir discrétionnaire, et c'est ainsi que nous allons conclure.

Monsieur Barlow, vous avez la parole pour trois minutes.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

C'est formidable d'avoir avec nous aujourd'hui certaines des vedettes du documentaire *Les gardiens des prairies*.

Madame Tapley, c'est un plaisir de vous voir. Je sais que vous n'avez pas eu l'occasion de prendre la parole, mais je suis très fier du documentaire qui a été tourné dans ma circonscription.

J'encourage tous les membres du Comité à prendre un moment pour regarder cela s'ils ne l'ont pas fait.

Notre étude a pour objet en partie de cerner des choses précises que nous pouvons faire pour mettre en lumière l'apport environnemental de l'agriculture, et certainement des choses que nous pouvons faire pour l'améliorer. Le programme ou le produit 3-NOP semble aller de soi, et j'aimerais y revenir très rapidement.

L'Union européenne est habituellement très réticente à prendre des risques et elle n'aime pas utiliser ce type de produit. Pour qu'elle l'ait adopté avant nous... Je crois comprendre qu'il faudra peut-être attendre deux ou trois ans avant que son usage ne soit approuvé au Canada.

Madame Stroeve-Sawa, vous pouvez peut-être me dire pourquoi il est évalué comme médicament vétérinaire et non comme additif alimentaire au Canada. Comment en est-on arrivé là?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Peut-être.

Je pense que c'est la façon... D'après ce que je comprends, lorsqu'on incorpore un additif aux aliments pour animaux, c'est considéré comme un médicament.

Madame Hadarits, en savez-vous plus que moi?

Mme Monica Hadarits: Je peux juste ajouter rapidement que la seule voie ouverte aux entreprises à ce jour est de présenter ces types de produits comme des médicaments vétérinaires à Santé Canada. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autre voie dans notre système au Canada.

Ce que nous recommandons, c'est d'ouvrir une voie réglementaire exprès pour l'enregistrement de ces types de produits. Nous signalons aujourd'hui le cas du 3-NOP, mais il y en a d'autres qui s'en viennent. Cette voie réservée qui passerait par l'ACIA serait un excellent moyen de faire enregistrer ces produits plus rapidement.

• (1730)

M. John Barlow: Merci, madame Hadarits.

Je sais qu'il y a eu une étude assez poussée sur ce produit, dans un parc d'engraissement de Nanton précisément, sur environ 15 000 têtes de bétail, si je me souviens bien.

Y a-t-il moyen de mettre cela en perspective? Lorsqu'on parle d'une réduction de 80 %, s'il faut attendre encore deux ans pour que ce produit soit approuvé, qu'est-ce que cela représente en fait de méthane qui se retrouve dans l'atmosphère et qui n'aurait peut-être pas posé problème autrement? Avez-vous les données qui viennent avec ce pourcentage de 80 %? Qu'est-ce que cela représente en tonnes de méthane ou...?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je vais demander à Mme Hadarits de répondre à cette question, parce qu'elle connaît plus de données que moi.

Mme Monica Hadarits: Je n'ai pas les données sous la main, mais c'est certainement quelque chose qui... Nous pouvons examiner les scénarios et vous revenir là-dessus, c'est certain.

M. John Barlow: Pourrions-nous avoir quelque chose de définitif avec quoi nous pourrions nous faire une idée?

Le président: Cela m'intéresserait certainement aussi, madame Hadarits.

Merci, monsieur Barlow.

Merci à nos témoins.

Monsieur Turnbull, vous disposez de trois minutes.

M. Ryan Turnbull: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui. La discussion a été très intéressante.

J'aimerais revenir au sujet des biens et des services écosystémiques.

Je commencerais par vous, monsieur Thoroughgood, si vous voulez bien.

D'après vous, de quoi aurions-nous besoin pour élaborer une approche globale à l'égard des biens et des services écosystémiques?

M. Paul Thoroughgood: C'est une bonne question. Merci.

La première étape importante serait de quantifier les biens et les services associés à l'utilisation des terres, aux régimes de gestion des terres, ce genre de choses, afin d'établir des règles du jeu propres à mettre en confiance les acheteurs qui ont besoin d'acheter des crédits pour un bien ou un service environnemental, et aussi pour que les propriétaires fonciers aient l'assurance de fournir exactement ce qu'ils disent lorsqu'ils vendent tel bien ou tel service. Il faut commencer par avoir les données.

La deuxième étape — qui incombe en grande partie au gouvernement, je crois — consiste à élaborer ces protocoles et à les approuver afin que l'industrie et les propriétaires fonciers puissent s'engager en toute confiance.

M. Ryan Turnbull: Merci.

Monsieur MacLeod, êtes-vous d'accord avec M. Thoroughgood?

M. Cedric MacLeod: Absolument. Cela fait partie du travail que nous faisons depuis cinq ans à l'Association. Nous avons commencé par le carbone et nous faisons un peu de travail du côté de la biodiversité et des habitats, essentiellement du travail d'éducation, mais nous voyons cela tout le temps. C'est le manque de données vraiment qui nous empêche de faire avancer rapidement certains de ces protocoles.

M. Ryan Turnbull: Merci.

Allez-y, madame Stroeve-Sawa.

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je suis tout à fait d'accord. La chose la plus importante pour nous, d'un point de vue de producteur — et aussi peut-être un peu en raison de mon titre à la CRSB —, c'est qu'on ne peut pas contrôler ce qu'on ne peut pas mesurer. Il est essentiel de pouvoir quantifier toutes ces choses et mesurer les améliorations.

M. Ryan Turnbull: Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit avoir une « vision globale de la durabilité ». Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Personnellement, je pense que le plus important, c'est... Il n'y a pas de solution universelle en matière de durabilité dans le secteur bovin. Chaque exploitation est si complexe et si diverse en soi. Ce qui fonctionne pour moi ne fonctionne pas nécessairement pour quelqu'un d'autre. Cette vision globale nous vient du fait que nous examinons un à un tous les outils de gestion, en nous assurant de toujours prendre en compte le résultat qu'il donne. C'est le résultat qui compte plus que la manière d'y arriver, parce que ce que je fais sur ma ferme peut être très différent de ce que fait mon voisin d'à côté...

Le président: Merci beaucoup. Nous allons devoir en rester là.

Merci, monsieur Turnbull. Je suis peut-être à blâmer pour cette interruption, mais au moins, nous aurons cela au compte rendu.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes.

M. Yves Perron: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Stroeve-Sawa, j'ai beaucoup aimé l'un de vos commentaires. Vous avez dit que ce qui fonctionnait pour votre ferme ne fonctionnerait peut-être pas pour la ferme de votre voisin.

Ce que vous êtes en train de nous dire, c'est que le programme de soutien relatif aux mesures environnementales, si nous voulons qu'il fonctionne, doit être le plus décentralisé possible. De plus, les sommes devraient peut-être être à la disposition des producteurs, qui sont des entrepreneurs. Il faudrait que ce soit eux qui décident du moment de l'investissement.

Est-ce que j'ai bien compris votre propos?

• (1735)

[Traduction]

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Oui. Il ne faut pas que ce soit lié à une chose en particulier ou à une pratique en particulier, si on veut. Il faut que ce soit lié aux résultats qui se manifestent sur le terrain.

Je ne sais pas si Mme Hadarits veut intervenir.

Il ne faut juste pas que ce soit lié à une pratique en particulier. Les exploitations sont tellement différentes, même la terre de l'autre côté de la route peut être très différente...

[Français]

M. Yves Perron: Je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps de parole est limité.

Est-ce que des mesures visant à interrompre ou à réduire le transport des bêtes pourraient être utiles?

Par exemple, on pourrait augmenter les capacités d'abattage en région ou offrir une subvention à cet égard. Hier, un représentant des abattoirs du Québec a dit que ces derniers pourraient avoir un incinérateur sur place pour éliminer les déchets. On sait que le transport des déchets coûte très cher.

Ces pistes de solution pourraient-elles être pertinentes?

[Traduction]

Mme Andrea Stroeve-Sawa: Je suppose que vous vous adressez à moi.

Oui, les déchets posent un problème. Dans nos fermes, chacun s'y prend un peu à sa propre façon. La solution de l'un n'est pas nécessairement la mienne. Chez nous, le parc d'engraissement agit comme un recycleur et nous produisons des milliers de tonnes de compost.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur MacGregor, je vous demanderais de conclure.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Pour les deux minutes dont je dispose, je vais m'adresser à M. MacLeod.

Monsieur MacLeod, dans votre déclaration préliminaire, vous avez publié des chiffres impressionnants pour l'Alberta et la Saskatchewan sur la valeur des services écologiques qu'offrent leurs prairies et leurs espaces fourragers. Ce que je me demande, c'est... Je pense que ces fourchettes de valeurs sont là parce que nous n'avons pas encore assez de données. De nombreux témoins nous ont parlé d'un manque de données et c'est certainement un domaine où le gouvernement fédéral peut intervenir.

Avez-vous une idée de la capacité accrue que nous pourrions avoir, ou de la valeur accrue que ces services écologiques pourraient avoir, si nous mettions en œuvre certaines des mesures remarquables dont vous nous avez parlé?

M. Cedric MacLeod: Je pense qu'il est difficile d'estimer, premièrement, l'ampleur des bienfaits écologiques et, deuxièmement, leur valeur, parce que nous n'avons pas de mécanisme de marché défini pour pouvoir attribuer une valeur à cela, en dehors du carbone. Nous avons vu la tarification du carbone. C'est probablement une des valeurs de BSE les plus faciles à quantifier. Ce n'est pas facile, mais probablement la plus facile du lot.

Je dirais que ce que nous pouvons faire au Canada, c'est mieux collaborer. Je pense que trop souvent, la recherche se fait un peu trop en silo, à la verticale. Il faut qu'elle devienne horizontale. Nous devons apprendre à mieux échanger les ensembles de données, parce que nous sommes beaucoup plus puissants ensemble. Le fait d'avoir des éléments éparpillés ici et là, sans cohésion d'ensemble, ne nous aide pas à façonner le mécanisme de marché dont nous avons besoin pour vraiment maximiser la valeur des BSE.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs les témoins. Je peux dire que c'était vraiment fascinant. Nous vous sommes très reconnaissants des renseignements et des avis que vous nous avez donnés aujourd'hui.

Chers collègues, nous allons nous arrêter ici. N'oubliez pas de transmettre vos recommandations sur la chaîne d'approvisionnement aux analystes dès ce soir, s'il vous plaît.

J'aurais une brève remarque à faire. Je ne veux pas trop vous embêter avec cela, mais pendant les votes, parce que nous avons la possibilité de voter virtuellement, si vous vouliez bien le faire à partir de la salle de comité, cela nous permettrait d'avancer plus rapidement. Je laisse cela à votre discrétion dans les jours à venir, si possible, pour nous aider.

Sur ce, profitez de votre week-end et du reste de la semaine.

Merci, tout le monde.

Les remarques de Mme Justine Taylor

Les remarques de Mme Justine Taylor

/Content/HOC/Committee/441/AGRI/Evidence/EV11679147/
AGRI12/Fre/Les remarques de Mme Justine Taylor.pdf

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>